



Combs la Ville, le 17/04/2014

Plis électoraux – Catalogues : tu distribueras, et payé tu ne seras pas !

Décidemment, la **baisse de trafic** a bon dos. Ainsi, après l'épisode un peu compliqué, c'est le moins que l'on puisse dire en Seine et Marne, de la distribution des plis électoraux pour les municipales, la DOTC 77 veut encore aller plus loin dans la non-négociation dans le cadre d'un non-dialogue social.

Rappel : Pour les municipales, l'orientation DOTC 77 était « on ne paiera que si dépassements constatés ». Dans les faits, les Directions d'établissements Courrier du département ont opté pour une forme de paiement au forfait, certes qui aurait pu être plus importante, mais qui a permis la distribution des plis, aussi parce que le personnel connaît le sens du terme service public. Nous n'oublions pas, du moins pour la CGT FAPT 77, que la seule, unique et meilleure solution eut été que La Poste ayant été payée, les agents de la Distri soient mieux rémunérés.

Et maintenant, la DOTC 77 veut enfoncer le clou !

Pour les deux campagnes à venir – plis électoraux des européennes (scrutin le 25 mai) et distribution des catalogues, le discours est encore plus musclé « Pas d'arrangement local, payez le travail supplémentaire au réel ». A savoir, l'Entreprise La Poste a été choisie – donc payée – pour les prochains plis électoraux et pour les catalogues, mais celles et ceux qui vont faire le vrai boulot, dans la vraie vie, ne seront compensé-e-s que si dépassement !

La CGT FAPT 77 refuse ce diktat et appelle le personnel à en faire de même.

Ce manque de respect est de plus en plus insupportable.

- D'abord pour le personnel, victime de restructurations, délocalisations et on en passe – et pas des meilleures – pour **son bien**.

Bah, bien sûr, voir des collègues démontés de leur quartier, voir les suppressions d'emploi continuer, être obligé de faire des centaines de kilomètres supplémentaires par an, c'est forcément bénéfique pour toutes et tous !

- Et pour les organisations syndicales, de plus en plus invitées à seulement écouter le pourquoi du bien fondé de telle ou telle réorg', c'est « causez toujours, nous, on avance ».

IL FAUT QUE CELA CESSE !

La Poste refuse de donner « du plus » aux agents pour la distribution des plis électoraux et des catalogues. A ce refus, et la CGT FAPT 77 prendra toutes ses responsabilités – comme elle l'a toujours

fait, opposons un **REFUS MASSIF DE TRAVAILLER PLUS SANS GAGNER PLUS !** Devant l'absence manifeste de la part de la DOTC 77 d'ouvrir de vraies négociations, **une seule solution : l'action.**

D'ores et déjà, la CGT FAPT 77 assure l'ensemble du personnel, site par site – établissement par établissement, qu'elle répondra favorablement à toutes les demandes d'actions décidées par le personnel – préavis de grève compris.

La CGT FAPT 77 invite partout le personnel à se réunir, à décider de l'action la plus unitaire possible pour que le surcroît de travail occasionné par la distribution des plis électoraux et catalogues soit synonyme d'un vrai paiement.

En mars 2014, aucune organisation syndicale n'a signé le projet d'accord salarial (pour les ACO) devant la faiblesse des augmentations proposées par la Poste. L'actuel gouvernement, en guise de changement, a décidé maintenir le gel du point d'indice pour les fonctionnaires. Le MEDEF réclame, maintenant, un sous-smic pour les jeunes embauchés.

NON, TROP C'EST TROP : LES POSTIERES ET POSTIERS VEULENT AUSSI LEUR DÛ !

La CGT FAPT 77 invite aussi d'ores et déjà le personnel à participer en masse :

- Aux manifestations du 1^{er} mai (en Île de France, appel unitaire CGT-FSU-Solidaires-FO)
- A la journée nationale d'action unitaire dans la fonction publique le 15 mai
- A décider de l'action partout en Seine et Marne pour être respectés !

Mais aussi parce que pour être plus fort, nous devons être plus nombreux et rassemblés, la CGT FAPT 77 vous invite à rejoindre le syndicalisme de propositions, de lutte, d'action pour que les choses changent...et changent vraiment dans le bons sens !

Alors vous aussi, syndiquez-vous à la CGT !

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT	
Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (persel)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT • 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex -
Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D • www.cgt-fapt.fr • e-mail : fed@cgfapt.fr